

La Restauration

Après les cent-jours et l'exil de Napoléon, **Louis XVIII, le frère de Louis XVI, est désigné pour diriger le pays. La royauté est restaurée. C'est pourquoi on appelle cette période la Restauration.**

Louis XVIII est prudent. Il évite de restaurer les priviléges d'avant la Révolution. Il rétablit la liberté de la presse et approuve une nouvelle Constitution. Dans cette Constitution, le roi n'a pas le pouvoir absolu. Il ne peut plus faire exactement ce qu'il veut. Il est surveillé par les députés. C'est une **monarchie parlementaire**.

Pendant la Restauration, les députés sont élus. Mais pour avoir le droit de voter, il faut payer beaucoup d'impôts. Ainsi, seul un petit nombre de riches citoyens peut voter. Ce sont ceux qui peuvent payer le **cens**.

Louis XVIII meurt en 1824. **Son frère lui succède.** Il s'appelle **Charles X**. A son tour, Charles X jure fidélité à la Constitution. Mais petit à petit, il cherche à rétablir les droits des nobles et du clergé catholique. Il suspend la liberté de la presse.

Les Français sont de plus en plus mécontents. **Le 27 juillet 1830** éclate une nouvelle **Révolution** à Paris. Pendant trois journées, le peuple pousse Charles X à abdiquer. Cet épisode est appelé **les Trois Glorieuses**. Charles X s'enfuit en Angleterre.

Les Français espèrent le retour de la République. Mais c'est **un cousin du roi qui est choisi par les députés** : le nouveau roi s'appelle **Louis-Philippe 1^{er}**. Il accepte la Constitution et prend le titre de **roi des Français**.

Comme il est devenu roi en juillet, on appelle son règne : **la monarchie de juillet**. La haute bourgeoisie commerçante et industrielle soutient le roi. **Mais le peuple est de plus en plus mécontent.**

Alors en 1848, une nouvelle Révolution éclate ! Comme son prédécesseur, Louis-Philippe fuit en Angleterre.

Il est le dernier roi de France.

Napoléon III

Après la courte et violente Révolution de 1848, Louis-Philippe est obligé de fuir le pays. Les Révolutionnaires mettent en place **la Deuxième République**. Une nouvelle Constitution est écrite. Le chef des Français n'est plus un roi mais un président élu au **suffrage universel**.

Dès le début de la Deuxième République, **Victor Schœlcher**, député de la Martinique, dépose un projet de loi pour l'abolition de l'esclavage. La loi est votée le **27 avril 1848**.

En décembre 1848, le premier président de la 2^{ème} République est élu par les Français. Son nom rappelle le passé victorieux de la France. Fils d'un frère de Napoléon 1^{er} et de la reine Hortense (fille adoptive de Napoléon 1^{er}), il s'appelle Louis Napoléon !

La situation politique est encore instable. La majorité des députés est encore royaliste et met en place des lois qui ne correspondent pas aux attentes du peuple, tandis que la minorité républicaine souhaite davantage de droit et de justice.

En 1851, Louis Napoléon ne peut pas se représenter. La Constitution l'interdit. Alors il fait comme son oncle : il organise un **coup d'Etat** pour prendre le pouvoir tout seul ! La 2^{ème} République n'a duré que trois ans et demi ! Louis Napoléon devient Empereur des Français et se fait appeler **Napoléon III**.

Il gouverne de manière très autoritaire, presque comme un roi ! Les journaux sont censurés. La police est partout. Tous les opposants sont poursuivis, emprisonnés ou exilés. Victor Hugo, l'écrivain, est condamné à l'exil par exemple.

Beaucoup de Français sont très mécontents. Alors à partir de 1860, Napoléon III donne un peu de droits aux députés. En 1864, il autorise le droit de grève. Avant cette date, on allait en prison si on se mettait en grève !

C'est la guerre franco-allemande de 1870-1871 qui provoque la chute de Napoléon III. Mal entraînée, l'armée française est vite battue par l'armée prussienne qui occupe alors une partie du territoire. L'Empereur est fait **prisonnier à Sedan**.

Tous les opposants à Napoléon III en profitent pour rétablir la République. Mais la guerre n'est pas terminée. Le gouvernement républicain cherche à reconstruire une armée pour battre les Prussiens.

Après de nombreuses défaites, l'armistice est signé en 1871. La France doit donner l'Alsace et une partie de la Lorraine à la Prusse. Pour que l'armée ennemie quitte le territoire, la France doit verser une très grosse somme d'argent ! **La défaite est amère pour les Français.**

La France est en paix. Mais à quel prix ! Le pays est au bord de la faillite et l'Alsace et la Lorraine sont perdues.